

SYNDICAT

Madeleine Louarn à la tête d'un Syndeac féminisé

Dans la liste de ses dix-sept prédécesseurs à la tête du Syndeac depuis 1971, on peine à en trouver un qui n'ait pas été, à la même période, dirigeant d'une institution du spectacle, centre dramatique ou scène nationale. L'élection de Madeleine Louarn, metteuse en scène du Théâtre de l'Entresort, compagnie basée à Morlaix, est un signe fort. L'autre point clé de l'élection du bureau, le 23 septembre, est qu'elle partage le pouvoir avec quatre présidents délégués, dont trois femmes. Pauline Sales, codirectrice du centre dramatique de Vire, est déléguée à la vie artistique ; Hélène Cancel, directrice de la scène nationale Le Bateau Feu à Dunkerque, à la décentralisation ; Héla Fattoumi, codirectrice du centre chorégraphique de Caen-Basse Normandie, à la prospective ; Romaric Daurier, directeur de la scène nationale de Valenciennes (trésorier), aux affaires sociales. Avec Madeleine Louarn succédant à François Le Pillouër (Théâtre national de Bretagne à Rennes), le centre de gravité géographique du Syndeac reste en Bretagne. Elle avait d'ailleurs été programmée l'année dernière au festival Mettre en scène, organisé par le TNB avec *Les Oiseaux*, d'Aristophane, une création impressionnante par le jeu d'une troupe d'acteurs handicapés mentaux. Depuis ses débuts, le Théâtre de l'Entresort travaille régulièrement avec les acteurs professionnels de l'Atelier Ca-

talyse, à Morlaix, formé d'adultes handicapés mentaux. La pièce avait été créée au CDN de Lorient. Madeleine Louarn peut donc aussi être regardée comme un lien entre scènes labellisées et le secteur des compagnies. Elle est enfin la première femme présidente du Syndeac depuis sa création. Lors de l'assemblée du 16 septembre, le conseil national, avait également été féminisé. Parmi les nouveaux élus titulaires, les directeurs de scènes nationales restent bien représentés, avec Marie-Pia Bureau (Chambéry), Hélène Cancel (Dunkerque), Romaric Daurier (Valenciennes), et Anne Tanguy (Besançon). Les départs de Jean-Paul Angot (MC2 de Grenoble), Gérard Marcon (Le Petit-Quevilly) et



CHRISTIAN BERTHELOT

Jacques Pornon (Saint-Quentin-en-Yvelines) sont compensés. Ce dernier reste au conseil national comme suppléant et Jean-Joël Le Chapelain (Cergy-Pontoise) reste élu. Les responsables de compagnies sont toujours quatre : Benoît Bradel, de Zabrika à Plumelin (56), Madeleine Louarn, Gloria Paris (Chant V à Paris) et Jean-Pierre Vincent, ce dernier seul réélu. Dans les compagnies, les titulaires sortants sont Stanislas Nordey, Judith Depaule et Dominique Boivin. Pierre Sauvageot (Lieux publics à Marseille) est reconduit, de même qu'Emmanuel Latreille (FRAC Languedoc-Roussillon). Fabien Barontini du festival Sons d'hiver passe titulaire. ■